



DROIT DES ETRANGERS

# Le droit d'asile et les mécanismes de protection internationale

## Objectif

Placé au cœur de l'actualité et des déplacements de population pour des motifs notamment politiques, ethniques, ou religieux, le droit d'asile obéit à des règles contentieuses précises, tant pour l'examen d'une demande de protection internationale devant l'Office français de protection des réfugiés et apatrides que devant la Cour Nationale du Droit d'Asile. L'objet de cette formation tend à présenter de manière synthétique les enjeux de ce droit, la place de l'avocat dans la procédure, le regard du juge de l'asile et les critères d'admission au droit à une protection internationale. Elle s'adresse aux avocats souhaitant découvrir la matière, et propose un regard praticien, par un juge de la Cour Nationale du Droit d'Asile, notamment à l'aune des modifications induites par l'entrée en vigueur de la loi du 26 janvier 2024, et son décret d'application du 15 juillet 2024. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 6 heures de formation.

## Thèmes abordés

Les différents modes de protection internationale ; règles procédurales de l'examen d'une demande d'asile, notamment devant la CNDA ; critères d'admission à une protection internationale ; droit au maintien sur le territoire français ; rôle de l'avocat dans la procédure ; place de l'audience devant la CNDA ; modalités d'examen d'une demande par le juge de l'asile ; les cas de fin de protection internationale.

## Programme détaillé

**Partie 1 :** Faire le point sur les cadre juridique de la protection internationale

- Convention de Genève et code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- Règles procédurales devant la CNDA (moyens opérants, mécanismes de recevabilité, le placement en procédure accéléré ou procédure normale, l'accès à la collégialité)
- Influence de la loi du 26 janvier 2024

**Partie 2 :** Faire le point sur l'examen de la demande de protection internationale par le juge de l'asile

- Régime de la vraisemblance, importance de l'audience

- Collégialité et juge unique
- Approches différentes selon le type de protection demandé et selon le motif de persécution invoqué
- Les notions annexes mises en œuvre par le juge : vulnérabilité, unité de famille

**Partie 3 :** Faire le point sur la fin de la protection

- Exclusion, retrait, renonciation
- Lien entre protection et droit au séjour en France



Formation animée par

**Jérôme Charret**

Vice-président  
Tribunal administratif  
de Montreuil

Tarif : 390 €



Période  
Du 19 septembre 2024  
au 30 septembre 2025



Durée  
6 heures de formation



Public  
Avocats, Juristes



Niveau  
Acquisition des  
fondamentaux



Formation  
E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

REPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

# Le droit d'asile et les mécanismes de protection internationale

## Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

## Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

## Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 19 septembre 2024

## Modalités d'évaluation

### Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

### Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

## Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

## Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com  
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Jérôme  
Charret**

Vice-président  
Tribunal administratif  
de Montreuil

**Tarif : 390 €**



Période

Du 19 septembre 2024  
au 30 septembre 2025



Durée

6 heures de formation



Public

Avocats, Juristes



Niveau

Acquisition des  
fondamentaux



Formation  
E-learning



**Qualiopi**  
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée  
au titre de la ou des catégories  
d'actions suivantes :  
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

# Le droit d'asile et les mécanismes de protection internationale

## BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :  
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle  
75006 Paris

par fax :  
01 72 34 92 58

par e-mail :  
e-learning@pro-barreau.com

### PERSONNE PARTICIPANTE

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

### RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme  M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur [www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

### Conditions générales de participation

#### Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

#### Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la for-

mation, une attestation de formation est adressée au client.

#### Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

#### Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

#### Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

[www.pro-barreau.com](http://www.pro-barreau.com) ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse [contact@pro-barreau.com](mailto:contact@pro-barreau.com) ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

